

Budget du Québec 2017-2018

En attendant sa nouvelle Politique culturelle, Québec accorde la priorité aux enjeux numériques

Dans le budget des dépenses (crédits) 2017-2018, Culture Montréal constate que les sommes attribuées au Ministère de la Culture et des Communications (MCC) et aux sociétés d'État qui relèvent du ministre de la Culture et des Communications ne font l'objet d'aucune augmentation. Le budget dévoilé aujourd'hui attribue toutefois une somme de 2 millions de dollars par année à Télé-Québec pendant cinq ans. Il s'agit de la seule société d'État qui bénéficie d'une majoration.

Force est de constater que le gouvernement du Québec a décidé d'attendre l'adoption de sa nouvelle politique culturelle pour donner une impulsion plus marquée au développement culturel du Québec. Cela n'empêche pas qu'un certain nombre de mesures ont été annoncées dans le cadre du Budget 2017-2018. Ces mesures concernent essentiellement les enjeux numériques.

Parmi les faits saillants du Budget 2017-2018, voici ce qui a retenu l'attention de Culture Montréal, dont les représentants étaient présents au huis clos.

Appui au secteur de la presse d'information écrite

Le Plan économique du Québec prévoit cette année 4 millions de dollars pour la transformation numérique de la presse écrite (24 millions sur cinq ans). Cet appui à la presse écrite est une excellente nouvelle pour le milieu des arts, de la culture et du patrimoine.

Allègement fiscal pour favoriser l'implantation d'un pôle d'excellence en réalité virtuelle au Québec

Québec confirme l'admissibilité des productions de réalité virtuelle et de réalité augmentée au crédit d'impôt pour services de production cinématographique ainsi qu'au crédit d'impôt pour la production de titres multimédias. Ces modifications représentent un allègement fiscal de 100 000 dollars cette année, totalisant 1,5 million en cinq ans.

Soutien accru au secteur de la musique québécoise

Deux mesures :

- Québec annonce la création d'un projet pilote d'aide aux producteurs de trames sonores visant à soutenir les musiciens et compositeurs québécois. Cette approche permettra aux décideurs dans le secteur de l'audiovisuel et du jeu vidéo de profiter davantage des services des musiciens et compositeurs québécois. À cette fin, des crédits additionnels de 500 000 dollars seront accordés au ministère de la Culture et des Communications (1 million de dollars sur deux ans).
- Des crédits additionnels de 2 millions de dollars cette année (5 millions de dollars sur deux ans) seront accordés au MCC pour donner suite au plan d'action destiné à l'industrie de la musique qu'il est à parachever.

Crédit d'impôt pour la production cinématographique ou télévisuelle québécoise

Afin d'accorder un financement plus adéquat pour certains types de productions et de permettre à de nombreuses productions locales de voir le jour, le Budget prévoit un ajustement à la hausse des bonifications relatives au crédit d'impôt pour la production cinématographique ou télévisuelle québécoise. Les ajustements représenteront un allègement fiscal d'environ 800 000 dollars pour l'année en cours (près de 20 millions au cours des cinq prochaines années).

Appui additionnel à Télé-Québec

Le Budget prévoit des crédits additionnels de 2 millions de dollars (10 millions sur cinq ans) pour permettre à Télé-Québec de mieux soutenir les productions originales québécoises.

Bonification du soutien accordé aux festivals et événements

Québec confirme des crédits additionnels de 6,4 millions de dollars en 2017-2018 (34,9 millions en cinq ans) au ministère du Tourisme pour le soutien aux festivals et événements. Ces nouvelles sommes permettront notamment de soutenir le potentiel de croissance des événements majeurs, mais aussi de financer de nouveaux festivals et événements et de favoriser la réalisation de projets novateurs.

Le Budget annonce également une mesure pour faciliter la présentation à l'extérieur du Québec d'événements ou d'environnements multimédias, soit 500 000 dollars en 2017-2018 (2,5 millions sur cinq ans), ainsi que la prolongation et la révision du Fonds Capital Culture Québec, afin de financer des projets d'exportation culturelle d'envergure.

Bonne nouvelle, mauvaise nouvelle?**Soutien additionnel aux institutions muséales et au patrimoine culturel**

Dans son discours du Budget, le ministre des Finances a annoncé des crédits additionnels de 37 millions de dollars aux institutions muséales et au patrimoine culturel au cours des cinq prochaines années. Vérification faite, de ce total de 37 millions, une somme de 11,5 millions a été attribuée en cours d'année (2016-2017) aux musées québécois. Par ailleurs, des sommes de 10 millions et de 15,5 millions sont prévues pour le Fonds du patrimoine culturel en 2020-2021 et en 2021-2022. Ceci donne à penser qu'aucun argent neuf n'est prévu pour les institutions muséales au cours des cinq prochaines années.

Sur notre radar

Le ministre des Finances a annoncé 100 millions de dollars pour la Politique de relations internationales du Québec qui sera dévoilée prochainement.

La présentation du projet de renouvellement de la Politique culturelle du Québec est prévue pour l'automne prochain. Il va de soi que Culture Montréal y apportera toute son attention.